

**Jury paramédical – Epreuve préparatoire –  
Brevet hospitalier – Cycle 2018-2019/2 (février 2019 – juillet 2019)**

**Horaire des épreuves**

<b>Matières obligatoires</b>	<b>Date</b>	<b>Heure</b>
Français (écrit)	Lundi 20 mai 2019	8h45
Biologie (écrit)	Mardi 21 mai 2019	
Chimie (écrit)	Jeudi 23 mai 2019	
Physique (écrit)	Vendredi 24 mai 2019	

<b>Publication des résultats sur le site<sup>1</sup></b>	Jeudi 13 juin 2019
<b>Envoi des attestations de réussite / échec par voie postale</b>	Au plus tard le 28 juin 2019
<b>Consultation simple des copies (sans rendez-vous)<sup>2</sup></b>	Lundi 17 juin 2019
<b>Consultation pédagogique des copies (sur rendez-vous)<sup>3</sup></b>	Mardi 18 juin 2019 + Dates supplémentaires éventuelles
<b>Remise des diplômes pour les lauréats</b>	Vendredi 5 juillet 2019 (heure à déterminer)

**Remarques importantes**

Horaire sous réserve d'éventuelles rectifications dues à des circonstances imprévisibles.

Toutes les modifications d'horaires seront publiées sur notre site internet [www.enseignement.be/jurys](http://www.enseignement.be/jurys).

Sauf indication contraire dans votre horaire, toutes les épreuves ont lieu à l'adresse suivante :  
Rue Adolphe Lavallée 1, 1080 Bruxelles.

Pour tout problème de convocation, veuillez prévenir rapidement la Direction des Jurys de l'enseignement secondaire, de préférence par courrier électronique ([jurys@cfwb.be](mailto:jurys@cfwb.be)).

<sup>1</sup> Les recours doivent être introduits au plus tard, dans les 5 jours calendrier qui suivent la publication des résultats (du 14 juin 2019 au 18 juin 2019 inclus), en suivant la procédure précisée lors de la publication des résultats

<sup>2</sup> Ne seront convoqués via le site internet que les candidats présents à l'examen écrit (au moyen de leur n° de matricule)

<sup>3</sup> Uniquement pour les candidats ajournés pour les matières en échec, en suivant la procédure précisée lors de la publication des résultats